

Ont veux me metre en justice pour faire un teste de paternité

Par **damsou**, le **18/03/2015** à **11:26**

Bonjour,

Voila je viens vous demander de l'aide, il y a de çà 4ans je suis sorti avec une fille qui me trompé elle est tombé en ceinte est et un beau jour elle ma annoncé que j'étais papa alors que ça fessais un moment qu'ont ne se voyer plus quand elle ma annoncé ça elle est enceinte de 6 mois, ma vie c'est stop apprendre ça du fille qui ma fais bien voire des choses, une foie annoncé plus de nouvelle et un beau jour elle accouche sans moi et reviens avec ce petit boue de choux. Ma mère savais quel quelle me trompé donc elle lui a demandé de faire un test de paternité a plusieurs reprises, un jour nous nous somme perdu de vue car il y a eu beaucoup d'histoire j'ai vécu avec çà dans la tête a me faire des raison et boum un beau jour elle reviens dans ma vie en mettent tout sur mon dos a me dire quel va me metre en justice pour déni de grossesse et moi je ne veux pas car je sais elle veux me faire du mal même si il viens a arriver que c'est moi elle a rien a perdre et veux juste l'argent je ne sait plus quoi penser je ne sait pas quoi faire s'il vous plais j'ai besoin d'aide désolè pour l'orthographe. Merci

Par **BBrecht37**, le **18/03/2015** à **12:06**

Bonjour,

La mère de l'enfant peut effectivement engager une action en recherche de paternité à votre encontre devant le Tribunal de Grande Instance.

Vous devrez vous faire représenter par un avocat mais l'action n'est pas sans intérêt pour vous :

- vous pourrez demander (si elle ne le fait pas) un test génétique prouvant définitivement le lien de filiation,
- vous serez fixé sur votre éventuelle paternité,
- vous pourrez réclamer à exercer vos droits de père si votre paternité est établie (autorité parentale, droit de garde, etc...).

Cordialement,